

Langue

Cette entrée est à combiner avec Langage

1. Système de signes particulier permettant la communication au sein d'un groupe humain

On distingue la langue du langage (1), qui n'implique pas de dimension communautaire et pragmatique, et n'est pas restreint aux humains. Les deux termes sont cependant parfois synonymes.

Les réflexions sur le langage (1) sont doublement tributaires de celles sur la *langue*. D'abord, la définition de langage (1) est abstraite depuis l'expérience des langues. Ensuite, la réflexion sur la langue s'opère usuellement à partir de la langue « naturelle », et non pas de tout type de langue.

Ce tribut s'explique par l'origine historiquement première des langues dites *naturelles* (déf. *infra*) : les premiers systèmes de signes dits langues ou langages sont les langues humaines, et c'est à partir d'elles qu'on étend l'idée de langage à d'autres réalités.

Si un tel biais mène à des affirmations contestables sur la langue *en général*, cette entrée les reconduit partiellement, afin de ne pas exclure des points jugés utiles par la tradition.

On note l'importance accordée aux sons *vocaux* comme support des signes linguistiques. De fait, toutes les langues humaines connaissent une « double articulation » : d'une part le discours se divise en unités signifiantes (monèmes, ex. « chat »), et d'autre part ces unités signifiantes se décomposent en phonèmes, unités sonores dépourvues de signification (ch, a).

Il y a un nombre fini de phonèmes, dont la combinaison donne une quantité illimitée de monèmes. La double articulation participe ainsi de la compréhension de tout langage comme génératif.

Marque du poids donné à ces aspects, une définition courante de langue en fait un « système de signes, *oraux ou écrits*, propre à un groupe humain ». L'écrit étant dans ce contexte secondaire (la langue *peut s'écrire*).

Reste que si l'insistance sur les sons vocaux se comprend à l'égard de l'histoire des langues (d'abord parlée, *puis écrites*), il est douteux que les sons soient *nécessaires* à une langue. D'une part on peut concevoir des langues fictives uniquement écrites, d'autre part il existe une « langue des signes » qui ne procède pas par sons vocaux *tout en étant objectivement une langue effective*.

Le groupe qui utilise une langue peut être numériquement variable (petit, grand) et constitue une communauté linguistique. La langue est un phénomène *collectif* : même si ses locuteurs sont des *individus*, la langue constitue une institution qui leur préexiste, avec des normes et ses règles transmises par la culture & la tradition.

En ce sens l'apprentissage d'une langue participe de la socialisation des individus. Note toutefois que la communauté linguistique n'a pas à être une communauté (3) où les membres vivent physiquement ensemble : l'unité d'un tel groupe se fait sur la capacité à utiliser une langue donnée (cf. sens 1, voire 4 de *Communauté**).

Contrairement à un langage, il ne suffit pas de décrire le lexique et la grammaire pour rendre compte d'une langue. Les aspects pragmatiques de celle-ci sont essentiels. La langue écrite n'est pas la langue parlée, et les deux ont des registres distincts (vulgaire, courant, soutenu). La déformation locale d'une langue est courante (vocabulaire, syntaxe), mais n'implique pas une séparation entre la

langue d'origine & déformée (argots et idiolectes¹ ne sont pas des langues à part).

Une langue présente un état différent selon le lieu (Québec, France) ou l'époque (XVIIe/XXe), et il est possible de retracer son histoire (évolution). Aucune langue vivante n'est fixe, bien que son évolution puisse être plus ou moins rapide. Par ex. orthographe et grammaire changent moins vite que le vocabulaire, dont certains mots disparaissent & d'autres apparaissent constamment. À ce titre la langue est toujours liée à l'Histoire en général, et particulièrement à l'histoire de sa communauté linguistique. Cf. invasions, obligation de parler l'allemand, globish, &c.

Aspect important, une langue permet d'exprimer des éléments abstraits. Contrairement à d'autres systèmes génératifs, une langue peut communiquer des informations indépendantes de stimuli environnementaux. Alors que la danse des abeilles

- (i) est prévisible car déterminée par les caractères de l'environnement,
- (ii) porte sur des éléments de cet environnement ;

les propos d'un individu humain ne sont ni prévisibles par le milieu, ni contraint d'aborder celui-ci. L'aptitude à l'abstraction est parfois dite essentielle au langage en général, et on la retrouve dans l'usage métalinguistique de la langue. Une langue permet de parler d'autres langues, ou plus simplement d'elle-même.

Enfin, on note les différents usages possibles de la langue : communication (de pensées), expression de sentiments, provocation chez autrui d'émotions/réflexions non partagées par le locuteur, élaboration de pensées, fonction esthétique, phatique (maintenir un contact). La fonction de communication (en général) semblant toutefois première sur les autres.

On distingue classiquement entre langues *naturelles* et langues *artificielles*, mais la division est facilement bancal². Les langues naturelles sont reçues par la culture et la tradition, et correspondent au langage courant en usage dans un groupe. Leur origine est ancienne, et leur apparition est conçue comme non planifiée. On dira ainsi que l'allemand est une langue naturelle, en dépit des réformes qui ont conduit à le modifier.

À l'inverse, une langue *artificielle* est forgée par un nombre limité de personne, son origine est souvent récente, et sa création répond à un projet (utopique, artistique, &c.). L'espéranto, les langues fictives de Tolkien, mais aussi les langues des signes sont *artificielles*. Les limites de la division sont toutefois importantes : les langues des signes sont originellement *artificielles*, mais fonctionnent comme les langues naturelles (usage, évolution, différences selon les pays).

Bien qu'on parle également de langages *artificiels* ou *naturels*, on ne confondra pas *langue* artificielle (*supra*) et langage artificiel, qui désigne plutôt un sous genre de langage (1) distinct des langues. Cf. les langages formels sont artificiels sans être des langues.

Langue maternelle. Langue apprise pendant l'enfance et transmise par le milieu (famille, &c.). Elle est usuellement mieux maîtrisée que les langues apprises par la suite via un apprentissage conscient, et on la pense aisément comme la première langue apprise par un individu. On dit bilingue celui qui possède deux langues acquises ainsi, et on tend à ne plus parler alors de langue

1 Manière de s'exprimer propre à un individu.

2 Deux exemples. Dire la langue artificielle non pratiquée, par opposition à la langue naturelle « effectivement en usage dans une communauté », ne survit pas à la mention de la langue des signes. Dire la langue naturelle exempte de planifications et issue d'une évolution sans intervention volontariste ne tient pas la route au vu des nombreuses langues naturelles qui sont dans ce cas (allemand, français).

« maternelle ».

Langue vivante. Langue en usage dans la conversation actuellement, ou plus généralement à un moment déterminé. Le français est une langue vivante aujourd'hui, mais le latin l'a été en son temps. Opposé à langue *morte*, qui n'est plus parlé dans le cadre quotidien. Bien qu'encore très utilisé au XVIIe, le latin y est cependant déjà une langue morte. Une langue morte n'est pas une langue *disparue*.

Langage ordinaire. Par opposition à un argot, une langue spécialisée, ou une langue idéale, la langue utilisée dans la conversation courante *et* utilisée par la plupart des locuteurs d'un langage (importance numérique, et reconnaissance de valeur normative). Une telle langue est à la fois une réalité indéniable et une abstraction, dans la mesure où les locuteurs intègrent à leur langage des argots ou jargons dont l'usage n'est pas séparé de la langue « ordinaire ».

Argot. Au sein d'une communauté linguistique, manière de s'exprimer propre à un groupe (argot des écoliers, de métiers, &c.). L'argot d'un métier peut constituer une *langue spécialisée*. On a alors une langue de terme *précis* et *univoques* (autant que possible), et dont la syntaxe recourt à des expressions canoniques (cf. langue juridique).

Langage/Langue (Remarques)

Plusieurs thèmes ou thèses en lien avec le langage sont abordés de façon insistante par les dictionnaires, sans qu'on puisse forcément les intégrer sans heurt aux articles Langage* ou Langue*.

Le propre de l'homme. Le langage est souvent dit une capacité exclusivement humaine, et on insiste sur la complexité inégalée des systèmes de signes humains (et, en creux, sur le raffinement de la faculté qui les produit). Marque de cette optique, on parle hors des contextes humains de « communication animale » et de système de signaux (le *signal* étant lié à l'environnement, le terme n'est pas anodin).

Il est probable que *tel que défini par la tradition*, le langage soit bel et bien le propre de l'homme. Pour cause : la notion est pensée depuis le modèle de la communication humaine, et appliquée rétrospectivement aux animaux. Il suffit d'intégrer à la définition de langage certains éléments (abstraction, séparation de l'environnement immédiat, *insère-ici-ton-caractère-excluant*) pour interdire de fait aux systèmes de communication animaux d'être des langages.

Comme système de signes, le langage et la langue sont le propre de l'homme, parce que ces notions sont modelables (et souvent modelées) afin de le rester. Pour changer l'extension du langage, il suffit d'influer sur la définition. La question des limites du langage n'est donc pas anodine.

Cependant, en tant que faculté, il est impossible de restreindre le langage à l'homme : le simple fait qu'on puisse enseigner une langue humaine à des gorilles montre que la *faculté* n'est pas propre à l'homme. Ce qui peut l'être c'est une faculté très développée (question de degré) et la production « naturelle » de systèmes de signes aussi complexes. Globalement, on se souviendra que la question du langage propre de l'homme est controversée, et qu'elle mérite mesure et arguments.

Système de signes. Le langage est un système de signes, il hérite donc des caractères des systèmes et des signes. Ce qui veut dire que les propriétés systémiques et symboliques d'un langage ne sont pas des propriétés exclusives au langage.

On prend souvent le langage comme modèle dans la pensée du signe, et les entrées « Langage » occultent souvent la priorité logique du signe : il n'en reste que les aspects symboliques du langage ne lui sont pas propres. Ils sont hérités des propriétés générales des signes.

Il convient de garder à l'esprit cet ordonnancement logique : le signe est en amont du langage. De même, les aspects systémiques de la langue sont à penser depuis la notion de système, pas depuis le langage même.

Actes de langage. Expression introduite par Austin dans *Quand dire c'est faire*³ pour désigner des énoncés qui *font* quelque chose et ne se bornent pas à constater. Plus précisément, les énoncés performatifs modifient le réel, ce d'une façon autre que par le simple fait de les énoncés, les écrire, et actes liés à l'énonciation.

Un policier en exercice dit « Je vous arrête » modifie le réel : le statut d'une personne passe de libre à *en état d'arrestation*, ou *sous le contrôle de la police*. Ce changement étant différent du changement produit sur le monde par le simple fait de prononcer des mots.

Austin donne des conditions de réussite pour les performatifs : une proposition n'est un performatif que dans un contexte donné, avec des individus autorisés. Si le locuteur n'est pas habilité à arrêter, marier, etc. il n'y a pas de performatif. Cette analyse est aujourd'hui perçue comme contestable et limitée.

3 *How to do things with words*, 1955.

Langue universelle. Langue artificielle utopique visant à permettre une communication sans ambiguïté entre tous les hommes, contrairement aux langues naturelles à la fois locales et ambiguës. Le projet leibnizien est souvent cité comme exemple d'une telle idée, et on peut éventuellement voir dans l'espéranto une variante de ce type de projet (du moins pour l'aspect communication entre tous).

Langage de la pensée. Langage intérieur, compris

soit (a) comme voix spirituelle/mentale,
soit (b) comme système de signes écrits dans le cerveau.

Au sens (a), les médiévaux élaborent l'idée d'une langue composée de signes mentaux innés, et dotée d'une syntaxe. Issue d'une distinction stoïcienne, puis augustinienne, l'idée est reprise notamment par Thomas & Ockham, et on la retrouve chez Hobbes & Locke.

Au sens (b), dans la pensée contemporaine, hypothèse censée répondre au problèmes des liens entre pensée & langage, au prix d'une double réduction. Le langage de la pensée est un système de signes physiques, codé dans le cerveau de façon similaire aux langages formels codés dans les circuits d'un ordinateur.

La signification des énoncés linguistiques est expliquée par les intentions de communication des locuteurs (= par le contenu de leurs attitudes propositionnelles, réduction n°1), puis le contenu des attitudes propositionnelles est réduit à celui de phrases dans le langage mental (réduction n°2). Une telle perspective pense l'esprit comme un ordinateur, et le *mentalis* (nom du langage mental) est censé expliquer le raisonnement et la compétence linguistique.

Langage et pensée. La question du rapport langage/pensée est l'une des plus difficiles concernant le langage. La pensée s'exprime via des mots, et la question de l'indépendance, de la subordination, et de l'interaction des deux éléments se pose.

- Le caractère décomposable de nos pensées est-il un reflet du caractère décomposable des propositions du langage, *ou l'inverse* ?
- Faut-il admettre que la pensée peut s'exprimer hors du langage ?
- Y a-t-il une priorité logique du mental sur le linguistique, ou le linguistique est-il d'essence linguistique ?

Il semble qu'un parallèle entre la pensée et la langue puisse s'établir, mais l'ordre des causes et des effets est incertain. On note que l'idée que la pensée hors langage soit « en fermentation », et que l'ineffable (subjectif) ne soit pas vraiment de la pensée est due à Hegel (*Encyclopédie*, III : *Philosophie de l'Esprit*, §458).

Bibliographie

+ voir sur l'article en ligne : <http://dicophilo.fr/definition/langue>